

RAPPORT D'ACTIVITES 2015-2016

1. Fonctionnement général

Le comité élu lors de la dernière assemblée générale s'est réuni in corpore à une fréquence mensuelle, sans compter les nombreuses séances de travail spécifiques (aménagement, logement, mobilité, espace public...) internes, tenues avec des partenaires et parfois avec des autorités.

A plusieurs reprises, il s'est adressé aux membres de l'association sur différents sujets d'actualité: mobilité, fête du printemps à Gourgas, demande de coups de mains... Il a en particulier collaboré avec les partenaires de « Jonction en douceur » sur les questions de mobilité, avec les délégué-e-s de la cité Carl-Vogt et avec les délégués et les habitants des 2, 4 et 6 Maraîchers.

Des Feuilles d'Avis Populaire de la Jonction ont été réalisées tout spécialement concernant ces deux derniers dossiers. Nous avons tenu un stand toute la journée à la fête du printemps au parc Gourgas le jeudi de l'Ascension.

2. Groupe logement

- Cité Carl-Vogt – comité Honegger

Après l'abandon du projet de rénovation-surélévation des 5 bâtiments de la cité Carl-Vogt, l'Hospice Général a lancé un concours d'architecture pour la rénovation et la mise aux normes énergétiques des 445 logements de la cité. L'attribution du mandat est imminente et les habitants, par l'entremise du comité Honegger et de l'AHJ, ont demandé que le projet leur soit présenté. Ils souhaitent également pouvoir transmettre leurs propositions et remarques au bureau lauréat, voire même entamer une démarche participative pour la transformation de leur lieu de vie.

- Démolition/reconstruction des 2,4,6 rue des Maraîchers

54 foyers, sur 83, ont fait opposition à la résiliation de leur bail, afin de pouvoir négocier un relogement avec l'Hospice Général (HG). Les deux avocats de l'Asloca et l'AHJ ont organisé deux assemblées générales, et un apéro ce printemps. Trois séances de conciliation ont eu lieu. 20 locataires ont retrouvé un logement dont 15 dans le quartier. Leurs appartements sont systématiquement reloués, mais avec des conditions très restrictives, l'Hospice Général escomptant le début des travaux d'ici 5 ans environ. Le projet de trois nouvelles tours devrait proposer 30 à 40 logements supplémentaires, soit un total de 120 environ.

Apparemment les locataires relogés à ce jour par l'HG sont ceux qui présentent les niveaux de revenu les plus élevés et donc les plus aisés à reloger. Nous continuons à exiger de l'HG que leur effort porte aussi sur les situations les plus précaires.

Enfin, l'AHJ aux côtés de la MQJ ont été invités en mars 2016 par l'HG et la Fondation Camille Martin à la présentation du projet Maraîchers. Nous avons réitéré notre exigence de relogement pour tous les locataires à des conditions correctes. Quant à la construction d'un immeuble de 8 étages sur la parcelle située en face de celle de l'HG, occupée actuellement par un centre artisanal et de service, rénové récemment, nous avons indiqué notre opposition pour défendre la mixité fonctionnelle dans le quartier, lutter contre la surdensification et offrir un peu de respiration aux habitants. Nous avons proposé à la Fondation Camille Martin dont la vocation est de construire du logement social d'envisager un échange de parcelle avec la ville pour construire ailleurs et maintenir le centre artisanal.

- Densification du quartier

Le quartier continue de se densifier, soit par des surélévations – par exemple le bâtiment de la coopérative la Ruche, rue des Maraîchers ou la "surélévation de la surélévation" de l'ancienne usine Beyeler, à l'angle rue des Deux-Ponts – soit par démolition-reconstruction comme à Artamis ou dans l'îlot de la rue des Falaises – soit encore par construction dans les derniers espaces libres – comme le bâtiment de la paroisse Sainte-Clotilde.

L'AHJ a rencontré Rémy Pagani et Antonio Hodgers pour leur faire part du problème de la surdensification de la Jonction, alors que les grands projets de logements aux Communaux d'Ambilly, aux Grands-Esserts ou aux Cherpines n'ont pas encore leur première grue et seront nettement moins dense (la Ville de Genève a une densité de population 25 fois plus élevée que celle du Grand Genève, alors qu'en comparaison, dans des agglomérations comme Lausanne, Rome ou Milan, le centre est seulement deux à trois fois plus dense que l'aire urbaine !).

- Collectif d'associations d'habitant-e-s

L'AHJ continue à participer activement à ce collectif autour de la problématique du logement dans le canton. Neuf séances ont été tenues.

Le collectif, qui s'était investi pour cette cause, a salué la victoire de la Ville de Genève pour le 37 rue de la Servette (refus de la Cour de justice d'autoriser la démolition-reconstruction d'un immeuble protégé par la loi dite Blondel - protection dont bénéficie, par exemple, l'ensemble des bâtiments début vingtième siècle du boulevard Carl-Vogt).

Il a aussi organisé une rencontre-débat avec le Conseiller d'Etat Antonio Hodgers début février portant sur deux sujets : le non-respect de la LDTR et la surdensification du projet de la caserne des Vernets au détriment de la qualité de vie du futur quartier.

Nous avons participé à plusieurs campagnes concernant le logement :

- Contre le crédit accordé à l'armée pour le déménagement de la caserne des Vernets avant la fin de son droit de superficie

- Actuellement nous participons à la campagne contre la loi Zacharias favorisant le retour des congés-ventes : votation le 5 juin 2016. Très peu de locataires auront les fonds propres pour acheter leur appartement (au minimum 100.000.--) et de ce fait pourraient recevoir leur congé. De plus cette modification de loi soustrairait tous les appartements vendus du parc locatif alors que la pénurie persiste surtout pour les logements bon marché. Ces dernières années, la moitié des nouveaux logements mis sur le marché sont des PPE ou des villas.

- Enfin nous participons activement à la récolte de signatures pour les 2 initiatives en faveur de coopératives et de logements bon marché dans tout nouveau projet de construction en zone de développement.

10000 signatures sont à récolter d'ici au 30 juin 2016.

3. Groupe mobilité

- **Ste-Clotilde** : ça bouge !!

Selon une information du Service de la mobilité de la Ville (SAM) fin avril, les travaux pour la surélévation (version courte) du passage piétons sur Ste-Clotilde (côté école Cité-Jonction) devraient débuter en septembre 2016. Les plans définitifs pour l'autorisation de construire ont été déposés fin avril.

Toutefois il faut que ces travaux soient compatibles avec la planification des travaux du CAD (chauffage à distance) prévus sur Ste-Clotilde. Décision et stratégie fin mai 2016.

- **Zone 30 Ecole de Médecine**

Selon infos du (SAM), l'aménagement de la zone 30 se fera courant juin 2016. Les riverains seront informés par flyers.

- **Zones 30 secteur Jonction et Arquebuse**

Selon infos du SAM fin avril 2016, cette demande est en cours de procédure et à l'examen à la Direction générale des transports.

4. Groupe espace public

- **Pointe de la Jonction**

Le projet d'aménagement du sentier des Saules – sanitaire, éclairage et revêtement du sol – n'est toujours pas terminé. Quant à l'extension des plateformes de baignade, elle est très fortement compromise, suite aux recours déposés devant le tribunal fédéral.

L'AHJ a appris avec satisfaction cet automne que M. Hodgers renonçait définitivement à l'hypothèse de construire des centaines de logements sur le centre de maintenance des TPG, essentiellement pour des questions de faisabilité, et qu'il repoussait tout changement d'affectation à l'échéance du droit de superficie accordé au TPG, soit en 2038.

En revanche, l'AHJ et les 4 autres associations membres du Forum pointe de la Jonction ont été auditionnée en octobre 2015 par la commission d'aménagement du Grand Conseil pour défendre le projet d'un parc sur la zone de verdure de la pointe (motion déposée par le parti des Verts). Les trois hangars servant de dépôt pour les autobus seront obsolètes fin 2018, lors du départ de ceux-ci vers le nouveau dépôt tram-bus dit en Chardon, à Meyrin. Il s'agit de ne pas rater l'opportunité de créer un magnifique parc, si possible jusqu'à l'usine Kugler. Le chantier du pont ferroviaire devrait s'achever dans moins de deux ans, il sera élargi et offrira une voie de mobilité douce sécurisée et confortable, pour piétons et vélos.

- Squares du Vélodrome et de la Baleine, parc Gourgas

La station-service Avia a été démolie et le square du Vélodrome devrait prochainement voir son aménagement terminé (plantations, bancs, fontaine). L'aménagement de l'extension du parc Gourgas n'est hélas toujours pas d'actualité, dans l'attente de travaux de canalisations (crédit pas encore voté) ...

Il en va de même pour le square de la Baleine, dont les arbres sont également en sursis, mais le projet de l'Hospice prévoit aussi le réaménagement des espaces extérieurs (pas avant 2017).

- Parc Baud-Bovy et promenade quai Ansermet

Le réaménagement de ce parc a été inauguré l'automne dernier à la satisfaction de ses usagers. Une installation dite "proxi-sport" a été érigée au bord de l'Arve.

5. Conclusion

L'AHJ compte parmi les associations d'habitants les plus actives dans le canton de Genève. De nombreuses actions sont menées, soit en solo, soit en collaboration avec une multitude de partenaires associatifs selon les dossiers à traiter, soit «contre» les autorités s'il est nécessaire de mobiliser. Les membres du comité se retrouvent donc engagés sur de nombreux fronts, ont donc parfois de la peine à assurer le simple suivi sur tous les sujets et souvent n'arrivent pas à valoriser les actions entreprises auprès des membres ou auprès des habitants du quartier. Des Feuilles d'avis d'information générale devraient par exemple être produites régulièrement comme autant de «journaux muraux» affichés dans le quartier, mais ce genre d'activité de fond passe toujours après les urgences.

De fait, le comité est bien plus fragile que son activité ne laisse apparaître à l'extérieur. Pour remédier à cet écart, le comité ne propose pas de «réduire la voile» pour faire mieux moins de choses, mais voudrait réussir à mobiliser toutes les compétences et coups de mains que des membres pourraient donner afin de faire davantage et mieux. Il en appelle donc aux bonnes volontés pour donner un peu de temps et d'énergie, renforcer ses rangs et pérenniser ses actions au bénéfice du quartier. Au sein de l'AHJ, il y a de la place pour chacun-e.

Dans cet esprit et pour terminer, le comité adresse un grand merci à la MQJ qui nous abrite, nous offre toutes les facilités et nous apporte un précieux soutien logistique.

31.5.2016